

Ça vaut le détour...



► Forêt syndicale de la Muette

Cette forêt de 561 ha provient des droits d'usage dont jouissaient en forêt les habitants de 13 paroisses voisines. En abandonnant aux paroisses une partie de sa propriété forestière, l'abbaye de Saint-Ouen mit fin à ces droits en 1551. En 1831, fut créé le syndicat intercommunal de la Muette, propriétaire de terres agricoles et d'un domaine forestier réparti en plusieurs cantons distincts.

► Musée de la Corderie Vallois (Notre-Dame-de-Bondeville)

L'ancienne filature hydraulique transformée en corderie mécanique à la fin du XIX^e siècle a fonctionné jusqu'en 1978. Lieu de mémoire du patrimoine industriel, l'énergie hydraulique permet aujourd'hui aux machines de fonctionner à nouveau pour montrer la fabrication des cordes câblées et tressées.

Ouvert tous les jours de 13h30 à 18h.
Tél : 02.35.74.35.35.

► Agglo-Balades « Vallée du Cailly »

Ce parcours balisé de 29 km vous permettra de découvrir la vallée du Cailly dont les rives ont vu l'essor d'une forte activité industrielle dès la fin du XVIII^e siècle. Moulins, usines, habitations ouvrières et maisons de maître sont les principales composantes de cet important patrimoine industriel - **Brochure disponible à l'Office de Tourisme de la Communauté de Rouen vallée de Seine-Normandie.**

Infos conseils

Rouen et ses alentours

Autour d'une des plus belles boucles de la Seine, le territoire de la CREA bénéficie, en plus d'un patrimoine remarquable, de la présence de plusieurs massifs forestiers d'une superficie totale de 22 000 hectares. Véritable poumon vert de l'agglomération, ces forêts composées d'essences variées, offrent de nombreuses possibilités de randonnée qui vous permettront de découvrir un riche écosystème.

Cartes et références

La carte de randonnée IGN n° 1911 ET sur Rouen - Les forêts rouennaises - le PNR des Boucles de la Seine Normande peut également vous servir de support au cours de la promenade proposée dans cette brochure.

Renseignements

Office de Tourisme de la Communauté de Rouen vallée de Seine-Normandie
Tél. : 02 32 08 32 40
www.rouenvalléedeseine.com



Départs : Houppeville, parking de la Coudrette, Notre-Dame-de-Bondeville, parking du Hameau des Orchidées

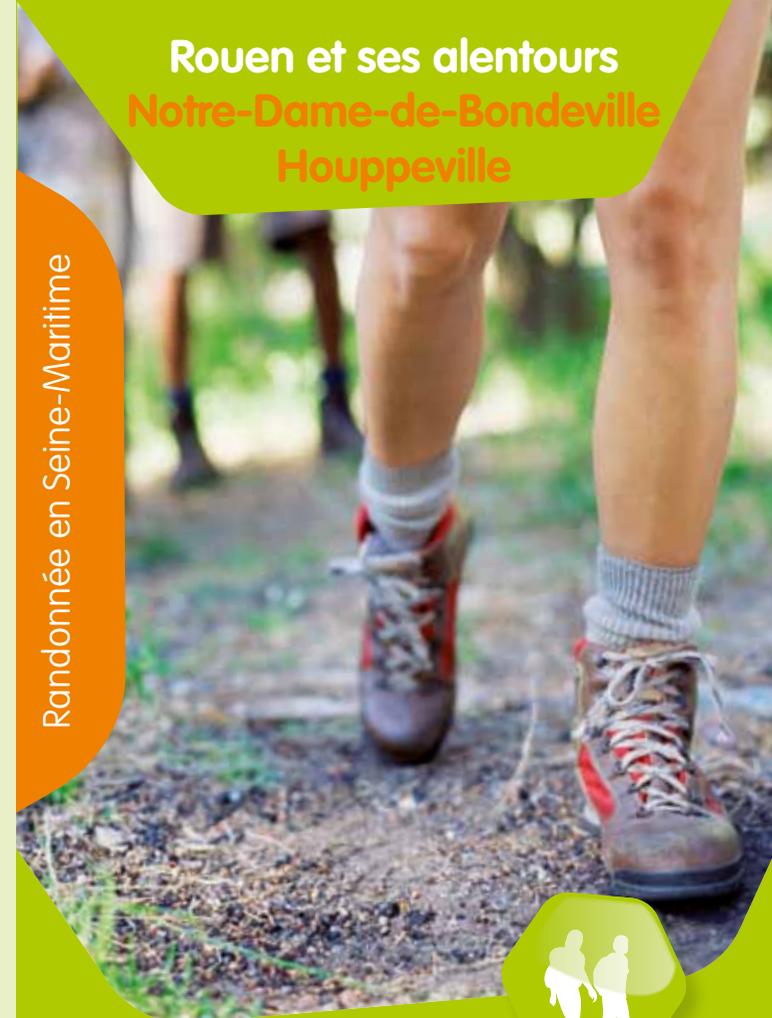


Document réalisé par la Direction Communication de la CREA, avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime et de l'ONF.

Les informations sont collectées avec soin et aux meilleures sources. Elles peuvent varier avec le temps et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la CREA.

Randonnée en Seine-Maritime

Rouen et ses alentours Notre-Dame-de-Bondeville Houppeville



RANDONNÉE À PIED
Départ : Houppeville
Notre-Dame-de-Bondeville
Circuit la Coudrette 2
6 km - 2 h 30 environ
Difficulté



Toutes les couleurs
de la Normandie



Circuit 2

La Coudrette

6 km - 2 h 30 environ

Départs : **Houpeville**, parking de la Coudrette

Notre-Dame-de-Bondeville,
parking du Hameau des Orchidées

Avis du randonneur

Ce parcours est accessible à tous, sans difficulté majeure, dans un secteur moins fréquenté de la forêt domaniale Verte. Offrant plusieurs points de vue sur la vallée du Cailly, il se compose de deux boucles (A et B), qui peuvent être parcourues l'une après l'autre ou séparément.

Boucle A

1 Quittez le parking de la Coudrette et traversez la RD 321. Suivre la route départementale sur 150 m et prendre à droite la première route forestière (GR 25d), dont l'entrée est marquée par une barrière. Suivez le balisage (ainsi que le balisage du GR) pendant environ 900 m.

2 Avant de traverser une bande déboisée, quittez la route forestière et engagez-vous dans le sentier qui part sur la gauche. Poursuivez votre promenade en suivant le balisage. Le sentier coupera plusieurs fois des limites de parcelles.

3 À partir d'un moment, le sentier commence à remonter légèrement. Celui-ci vous ramène vers la route forestière et la barrière. Reprenez le chemin qui longe la RD 321 en direction du parking de la Coudrette.

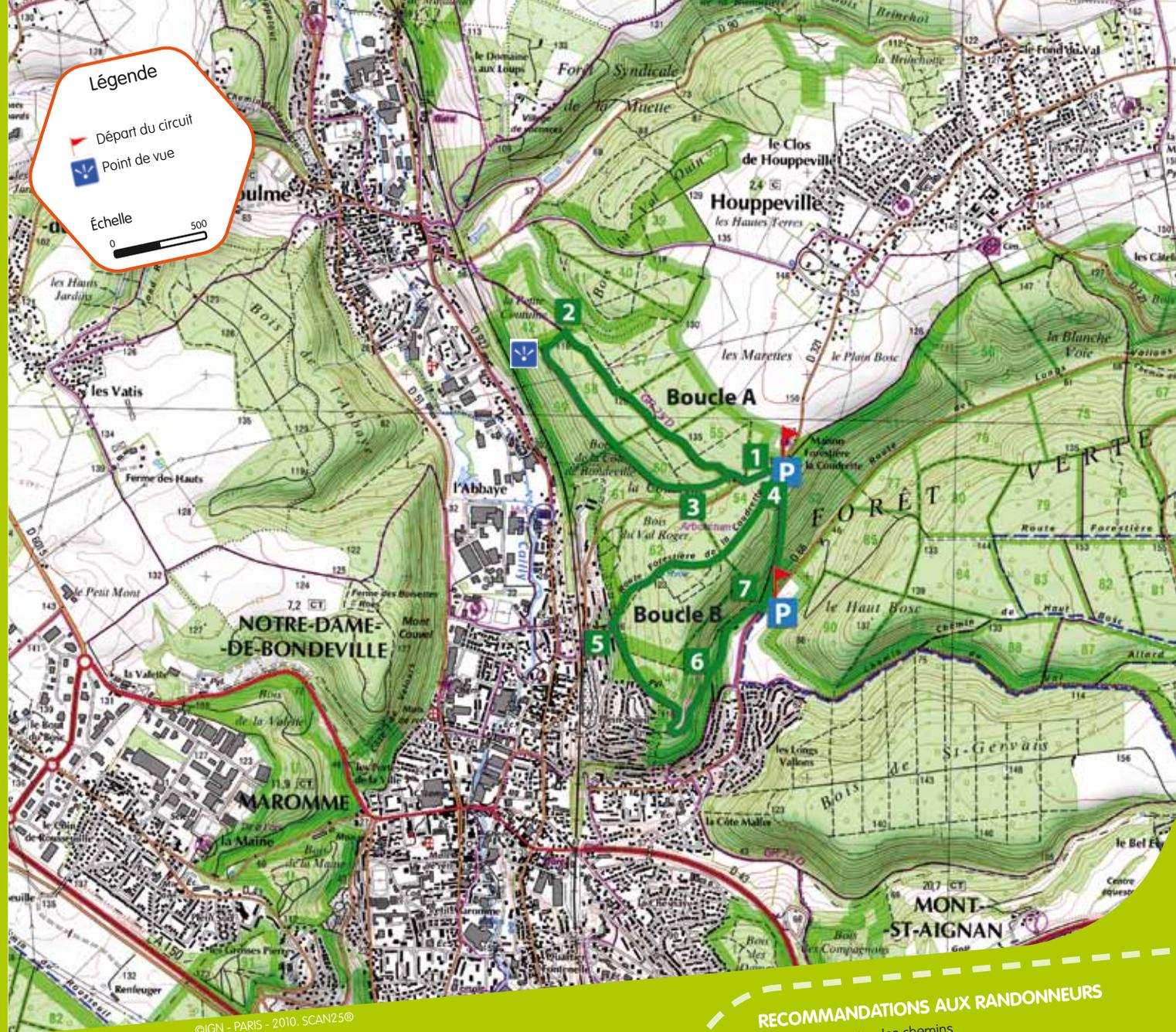
Boucle B

4 Quittez le parking de la Coudrette et engagez-vous sur la route forestière de la Coudrette. Poursuivez votre promenade sur cette route qui descend progressivement.

5 En arrivant en bas de la route, à proximité des immeubles, engagez-vous sur la route qui part sur votre gauche, le long de la lisière forestière. Cette route vous permet de retourner dans la forêt. Après avoir longé plusieurs habitations, le sentier redevient forestier. Suivez le balisage.

6 Lorsque vous arrivez dans un « virage en épingle », quittez le sentier et descendez à travers bois pour rejoindre un autre sentier situé en contrebas. Poursuivez sur ce sentier qui, au bout d'un moment, descend sur votre droite en pente raide sur environ 60 m.

7 Reprenez ensuite le sentier qui remonte sur votre gauche. Celui-ci vous ramène à votre point de départ.



©IGN - PARIS - 2010. SCAN25®

Pour trouver son chemin

Sur la carte, le drapeau  indique le point de départ, matérialisé sur le terrain par un totem où figurent les informations relatives au circuit. Pour parcourir ce circuit, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur verte.

BALISAGE DU CIRCUIT

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Poursuivre direction



RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne pas s'écarter des chemins
- Ne rien jeter, emporter ses déchets
- Tenir les chiens en laisse
- Respecter la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- En période de chasse, soyez prudents
- En forêt, n'allumez jamais de feu
- Sur ces chemins, circulent VTT, piétons, chevaux, attelages, attention aux croisements
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées